

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Depuis plusieurs années, nous nous questionnant sur les possibilités d'affectation de la parcelle située au chemin des Tines (parcelle no 2448)

Après le refus pour la construction d'un foyer pour l'EVAM en 2013, Nous avons depuis le mois d'avril 2017 une mise à l'enquête afin de réaliser la construction d'un établissement médico-social (EMS) (voir préavis 2015/186).

La Fondation du Midi souhaite en effet mettre à disposition un nouveau bâtiment pour environ 60 résidents.

Depuis le dépôt de la mise à l'enquête, nous avons entendu par la presse que des oppositions ont été déposées contre ce projet.

Nul doute que les opposants ont des argumentaires à faire valoir, mais qu'en est-il aujourd'hui de l'état d'avancement entre les différents protagonistes de ce projet ?

Que compte faire la Municipalité afin d'avancer sur ce dossier ?

Donner les moyens à une Fondation pour construire un EMS dans une Ville qui va avoisiner les 30'000 habitants dans les 10 ans à venir, n'est de loin pas un luxe.

Il va sans dire que cette augmentation de la démographie nécessite également d'apporter des prestations de qualités pour nos personnes âgées.

Je remercie par avance pour vos réponses.

Yves Gauthier-Jaques
Pour le PLR-Nyon